



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 20 JANVIER 2022

PROCES VERBAL N° 21

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr. ROUGER Alain

Présents : MM. PETIT Jean - PRUNIER Jacky

Excusés : MM. GODET Jean-Marie - GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 20 du 23 Décembre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 08/09 JANVIER 2022

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu l'arrêté municipal des communes de Boismé et Clessé

FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Amende de 25 €

Match n° 50710.1 **Plaine Gâtine 1** – Buslaurs Thireuil 2 en D4 poule D du 18 décembre 2021 (Amende au club de Plaine Gâtine)

WEEK-END DU 15/16 JANVIER 2022

FORFAITS

Amende de 30 €

Match n° 53323.1 St Romans les Melle (1) – Mauze sur Mignon (2) en Coupe Saboureau ➤ **St Romans les Melle forfait**
Match Futsal n° 54036.1 Celles Verrines (1) – Foc Vouilletais (1) en D1 Futsal Poule B ➤ **Celles Verrines 1^{er} forfait**



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 20 JANVIER 2022

PROCES VERBAL N° 21

DEMANDES AUTORISATIONS TOURNOIS

Du club de Lezay ➤ Samedi 4 juin 2022 catégories U11/U13 et dimanche 5 juin 2022 catégories U15

Du club de St Sauveur ➤ Samedi 23 avril 2022 Catégories U11/U13 et plateau U8/U9

Tournois autorisés sous réserve que tous les joueurs soient licenciés FFF et que ces jours-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATIONS TOURNOIS

Frais de déclaration Tournoi 24 €

Lezay : 4 et 5 juin 2022

St Sauveur : 23 avril 2022

DECLARATIONS MATCHS AMICAUX

Du club d'Inter Bocage

- 16 Janvier 2022 contre St Cerbouillé
- 23 Janvier 2022 contre Coulonges Thouarsais
- 23 Janvier 2022 contre FC 3C

Du club de Parthenay Viennay

- 10 Janvier 2022 contre Sud Gâtine
- 21 Janvier 2022 contre St Jean Missé
- 22 Janvier 2022 contre Fc du Thouet

Du club de l'Avenir 79

- 14 Janvier 2022 contre Frontenay St Symphorien
- 21 Janvier 2022 contre l'AbsieMoutiers
- 23 Janvier 2022 contre Plaine Gâtine

Du club de Moncoutant

- 14 Janvier 2022 contre Clazay Bocage



COMMISSION SPORTIVE

REUNION DU 20 JANVIER 2022

PROCES VERBAL N° 21

MODIFICATIONS

WEEK-END DU 22/23 JANVIER 2022

Matchs de Coupes non joués le 15/16 janvier pour cause de Covid et reportés au dimanche 23 janvier 2022

Coupe Deux-Sèvres

- Match n° 53298.1 St Varent Pierregeay (2) – Nueillaubiers (2)
- Match n° 53303.1 Avenir Autize (1) – Pays Thénezéen (1)

Coupe Saboureau

- Match n° 53310.1 Ste Néomaye Romans (1) – Avenir Autize (2)
- Match n° 53313.1 Lutaizien Oiron (1) – FC 3 C (3)
- Match n° 53319.1 Breuil Bernard (1) – Coulonges Thouarsais (2)

COURRIERS

Mr. METAYER David ➤ Demande de remboursement de ses frais de déplacement lors du match n° 51579.1 Prahecq – Sauzéen en D5 poule G du 19 décembre 2021

La somme de 24, 00 € représentant les frais de déplacement, sera débitée par moitié aux clubs de Prahecq (12 €) et Sauzéen (12 €) pour en créditer Mr. METAYER David, arbitre désigné pour la rencontre.

Le Secrétaire
Alain ROUGER

Le Président
Gilles BAUDOUIN